

Compte rendu de réunion – 1er décembre 2025

Participants : M. Dermit – Mme Dumas-Miton - Aude Camus - Marine Canessa

Objet : Équipements chaleur dans les écoles et questions diverses

1. Installation complémentaire des brasseurs d'air

Les budgets nécessaires à l'installation de brasseurs d'air dans les salles de classe non équipées des trois écoles du village ont été validés.

Sont concernées :

- Six classes de l'école primaire Saint-Roch + la salle BCD
- Deux salles de classe de maternelle.

Les installations seront réalisées au plus tard au mois de mai 2026.

2. Brumisateurs dans les cours d'école

Les budgets pour l'installation de brumisateurs dans les trois cours d'école ont également été inscrites au budget.

Une consultation sera lancée prochainement afin de sélectionner l'entreprise chargée de la mise en place. Ces installations devraient pouvoir se faire sur les vacances de printemps 2026 pour ne pas gêner le fonctionnement de l'école et ne pas faire intervenir des sociétés en présence des enfants.

3. Ilots de fraîcheur - Climatisation

Les budgets pour la création de deux espaces de fraîcheur climatisés ont été inscrits au budget :

- La salle polyvalente commune de la maternelle sera équipée de climatisation.
- Une salle à l'école élémentaire Saint-Roch sera équipée de climatisation. L'APE prend le sujet de revoir avec Mme Zulian si la salle la plus appropriée est la salle polyvalente ou la salle informatique.

Ces installations nécessitant de plus gros travaux devraient être réalisées au plus tard durant l'été 2026.

4. Logiciel pour les élections

Un budget dédié à l'acquisition d'un logiciel pour la gestion des élections dans les écoles du village a été inscrite au budget. Un accord de la DSDEN est requis pour sa mise en place.

5. Prestataire de ménage

Le prestataire actuel chargé du ménage est en redressement judiciaire.

La mairie donne priorité aux écoles concernant les interventions assurées par la société.

Aucune information supplémentaire n'est disponible pour le moment sur l'avenir.

6. Présence d'insectes dans certains plafonds

Des insectes ont été observés dans les plafonds abîmés de l'école élémentaire Saint-Roch.

La société Imago assure quatre interventions par an sur l'ensemble des bâtiments scolaires pour les prestations préventives (non-curatives). Concernant les interventions curatives, le suivi est établi sur une période de 35 jours.

Les agents des services techniques sont intervenus récemment et les dalles dégradées seront remplacées prochainement.

7. Isolation des bâtiments scolaires

Cette année, les planchers bas des trois écoles ont été isolés pour un budget de 100 000 €, financé à 70 % par des subventions afin d'améliorer les isolations des écoles.

8. Instabilité du mur de la cour - École Saint-Roch

Un problème d'instabilité du mur de la cour de l'école élémentaire Saint-Roch a été identifié.

Une étude technique doit être rapidement menée afin de garantir la sécurité des enfants.

Des sondages seront faits dans les sols pendant la fermeture annuelle du restaurant les Terraillers, situé juste en dessous du mur de l'école.

Ce point est considéré comme prioritaire pour la sécurité des élèves et nous attendons dès que possible le résultat de cette étude. Le brise vue pourra être installé après ces études prioritaires.

Nous remercions Mr le Maire pour les validations de ces budgets complémentaires permettant des actions concrètes et notamment concernant la chaleur dans les écoles.